

OBSERVATOIRE DE LA SANTE

Maladie d'Alzheimer : les « jeunes » aussi

**Près de 400 patients atteints de démences
avaient moins de 60 ans à La Réunion en 2014.**

Quelque 6 100 Réunionnais âgés de 75 ans et plus seraient atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'autres démences, indique l'Observatoire régional de la santé, qui vient de réactualiser son *Tableau de bord* sur ces pathologies.

L'ORS base cette estimation en extrapolant les résultats à La Réunion de l'enquête épidémiologique Paquid, qui étudie le vieillissement cérébral et fonctionnel après 65 ans sur une cohorte de personnes âgées en Gironde suivie depuis 1988.

Une maladie sous-diagnostiquée

Dans les faits, en 2014, près de 5 800 Réunionnais atteints de démences bénéficiaient d'une prise en charge sanitaire, dont 4 200 âgés de 75 ans et plus. Près de 400 patients, soit 7 %, avaient moins de 60 ans.

Parmi les patients pris en charge, près de 2 300 (dont 60 % atteints de la maladie d'Alzheimer) sont inscrits en affection de longue durée; près de 1 300 bénéficient d'un traitement spécifique (par anticholinestérasique pour 60 % d'entre eux); près de 2 100 sont hospitalisés.

70 % des patients atteints de démences sont sous traitement psychotrope: 60 % sous anxio-

lytiques, 40 % sous antidépresseurs.

Plus de 130 décès en moyenne chaque année sont causés directement par la maladie d'Alzheimer ou autres démences à La Réunion, indique aussi l'ORS.

En France, la maladie d'Alzheimer reste sous-diagnostiquée avec un retard moyen au diagnostic estimé à 24 mois. Elle fait l'objet depuis quinze ans de plans pluriannuels.

Les deux premiers plans (2001-2005 et 2004-2007) ont permis la généralisation des « consultations mémoire » et des Centres mémoire de ressources et de recherche, dans les centres hospitaliers universitaires.

Le troisième plan (2008-2012) a mis l'accent sur la qualité de vie des patients et de leurs familles et le développement de la recherche.

Le quatrième plan, mis en place en 2015 et qui court jusqu'en 2019, a été élargi aux maladies neuro-dégénératives et se compose de trois grandes priorités: améliorer le diagnostic et la prise en charge des malades, assurer la qualité de vie des malades et de leurs aidants, développer et coordonner la recherche. Ces trois priorités se déclinent en quatre axes stratégiques, 12 enjeux et 96 mesures.



**En 2014, près de 5 800 Réunionnais atteints de démences bénéficiaient d'une prise en charge sanitaire.
(Photo Emmanuel Grondin)**